



## Fiche 2

26 septembre 2012

---

# Le projet Constructions hybrides

**Depuis quelques années, il est de plus en plus courant de combiner des structures en bois avec d'autres matériaux (construction hybride) lors de la planification et de la réalisation d'immeubles de plusieurs étages, qu'il s'agisse de logements, de complexes artisanaux ou de bâtiments publics. Les premiers résultats intermédiaires du projet Constructions hybrides montrent qu'en 2010 et 2011, 500 demandes de permis de construire portant sur des immeubles de plusieurs étages comportant des structures en bois ont été déposées et que chaque demande comprenait en moyenne 1,6 bâtiment. Actuellement, une enquête est menée auprès des planificateurs et maîtres d'œuvre de 60 projets.**

La Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil mène actuellement, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et dans le cadre du Plan d'action bois, une étude sur le marché suisse des constructions hybrides de plusieurs étages. Cette étude comporte en particulier une analyse détaillée des projets d'immeubles de plusieurs étages (trois ou plus) selon leur affectation (logement, artisanat, bâtiments publics). Cette analyse montre que, pendant la période allant de 2008 à 2011, la construction d'immeubles d'habitation de plusieurs étages a été très importante et que, dans le domaine de l'artisanat et des bâtiments publics, le nombre de projets d'immeubles de plusieurs étages est relativement faible mais le volume total de chaque projet supérieur à la moyenne. L'un des prochains objectifs de l'étude est d'analyser les projets d'immeubles de plusieurs étages en fonction des types d'exécution usuels (géométrie du bâtiment et choix des matériaux).

### **Enquête auprès d'experts sur les processus décisionnels**

Les chercheurs se penchent non seulement sur les données relatives aux projets de construction et aux quantités de bois utilisées, mais aussi sur les processus de décision. Sur la base d'une enquête menée auprès de planificateurs et d'autres partenaires à divers projets, ils cherchent à répertorier les critères qui influent sur le processus d'élaboration des constructions hybrides (depuis le stade de l'avant-projet jusqu'à celui du projet de construction), relevant notamment qui participe aux

décisions concernant le choix des matériaux structurels et à quel stade de la planification ces décisions sont prises.

### **Prochaines étapes et résultats attendus du projet**

L'équipe du projet – dont les membres sont issus des domaines de recherche Construction bois et composite ainsi que Management et processus de construction de la Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil – présentera son rapport en janvier 2013. L'objectif est de créer une base de données et de décision pour l'OFEV et de fournir des informations aux associations, aux entreprises et aux établissements de recherche et de formation. Le rapport présentera les principaux résultats concernant les données du marché, les permis de construire de bâtiments hybrides, l'enquête menée auprès des experts et une sélection de projets.

### **Renseignements**

Mme Birgit Neubauer-Letsch, HESB-ABGC, tél. 032 344 03 39,

[birgit.neubauerletsch@bfh.ch](mailto:birgit.neubauerletsch@bfh.ch)

M. Thomas Näher, Centre PME Bois, tél. 032 344 03 49, [thomas.naehler@bfh.ch](mailto:thomas.naehler@bfh.ch)